N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /RK/MK/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Demande de réhabilitation en droit de l’un des pères de l’Indépendance**

1. Madame NSIKU MPAMBU Micheline, fille de feu NSIKU MANOKA, l’un des compagnons de feu Président KASA-VUBU s’adresse à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour demander la réhabilitation en droit de son père, un des pères de l’Indépendance.
2. Elle explique que, son père figurait parmi les victimes de l’ABAKO lors des émeutes du 04 janvier 1959. Il était arrêté ensemble avec feu le Président, à la place YMCA. Il était donc en prison du 06 janvier 1959 au 26 mars 1960. Il avait été relâché suite à la défense de Maitre CROQUEZ, Avocat au Barreau de Paris à l’époque.
3. Madame NSIKU et toute la famille de feu NSIKU, voudraient rappeler le cas de leur père à Son Excellence Monsieur le Président de la République, car ce dernier n’a pas été réhabilité comme tous les autres suivant la décision que le Chef de l’Etat avait prise, qui a consisté à reconnaitre tous les pères de l’indépendance en leur accordant une somme en guise de réparation pour les préjudices que les colonisateurs leur ont causé, lors de la lutte pour l’obtention de notre Indépendance.
4. Madame NSIKU explique qu’ils ont fait les démarches à tous les niveaux mais ils n’ont pas eu gain de cause, c’est ainsi qu’ils ont décidé de s’adresser à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour qu’il puisse, comme pour tous les autres, penser à la mémoire de leur père qui d’ailleurs était mort depuis le 25/07/1998, et dont la mémoire risque d’entrer dans les oubliettes. Cependant, il faut savoir en quelle qualité leur père a milité, car ceci n’était pas mentionné dans la lettre.
5. Elle souligne qu’étant la progéniture de cet illustre combattant de l’indépendance, ils sont en droit de bénéficier de ce qui lui revient, pour avoir contribué à l’obtention de souveraineté nationale de notre pays.

**Avis et suggestion**

Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles pense que la famille de feu NSIKU MANOKA Joseph devra être traitée comme toutes les familles de ceux qui ont lutté jusqu’au sacrifice suprême pour l’indépendance de notre pays. Mais, comme beaucoup d’entre eux ne déterminent pas la qualité ou le rôle que ces martyrs ont joué, il sera difficile de satisfaire tous ceux qui ont succombé pour l’Indépendance. Pour ce faire, le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles suggère que la Direction du Cabinet du Chef de l’Etat puisse proposer au Gouvernement la construction d’un monument pour les morts de notre Indépendance, en y mentionnant les noms des victimes du 4 janvier 1959, et de tous les autres martyrs de l’indépendance.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. Rhôda KASWENGE

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

***PROJET***

*Transmis copie pour information à :*

* *Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat*
* *Monsieur le Conseiller Principal au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles*

*Palais de la Nation*

*(Tous) à Kinshasa/Gombe*

*-------------------------------------------------------*

***A Madame NSIKU MPAMBU Micheline***

***C/O NSIKU LUFUAMBA Pierre***

***46, Av. Momboyo***

***Phone 0992976236***

***à KINSHASA/KASA-VUBU***

***Concerne****:* ***Accusé de réception***

***Madame,***

*Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, j’accuse réception de votre lettre du 07/07/2011 et vous en remercie.*

*Cependant, le dossier a été envoyé au Gouvernement pour l’examen global de tous ceux qui sont morts pour notre Indépendance.*

*Je vous prie de croire,* ***Madame****, en l’expression de mes sentiments patriotiques.*

***Gustave BEYA SIKU***

***PROJET***

*Transmis copie pour information à :*

* *Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat*
* *Monsieur le Conseiller Principal au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles*

*Palais de la Nation*

*(Tous) à Kinshasa/Gombe*

*-------------------------------------------------------*

***A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Congolais***

***à KINSHASA/GOMBE***

***Concerne****:* ***Présentation d’un projet pour construction d’un monument en mémoire des pères de l’Indépendance***

***Excellence Monsieur le Premier Ministre,***

*Depuis un certain temps, le Cabinet du Chef de l’Etat reçoit de demande de réparation pour les différents martyrs et pères de l’Indépendance de notre pays.*

*Pour ce faire, le Cabinet suggère que le Gouvernement puisse répondre d’une manière globale à toutes ces doléances en construisant un monument en leur mémoire dans la Capitale.*

*Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l’expression de mes sentiments patriotiques.*

***Gustave BEYA SIKU***